



Réorganisations, quand c'est non c'est non !

31 réorganisations depuis 2020, ça suffit

CSA du 30 mai 2023

Le CSA du 30 mai était un CSA de repli. Le CSA initialement convoqué le 17 mai n'avait pu se tenir, faute de quorum. En effet les élus CGT, FO et ASAMEN avaient refusé de siéger en raison de la dégradation du climat social national, notamment pour dénoncer le passage en force du gouvernement sur la réforme des retraites, malgré une mobilisation exceptionnelle contre le projet de réforme des retraites et une absence de majorité parlementaire.

Le point consacré à la politique immobilière et la présentation de la nouvelle [circulaire relative à la doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat](#) n'a pas pu être abordé et sera traité lors du CSA du 7 juin. Plus d'infos la semaine prochaine !

1) La réorganisation permanente, maladie infantile de l'administration

Ce CSA était principalement consacré à l'examen de 3 réorganisations :

- DS ;
- DJPEVA ;
- DGSNU (Création d'une délégation ministérielle au SNU par transfert de la sous-direction du SNU de la DJEPVA)

La nouvelle réorganisation de la DGESIP (la 6^e depuis 2020 !) a été finalement retirée de l'ordre du jour. La suite au prochain épisode.

Un peu d'archéologie des comités techniques nous a permis d'exhumer 31 (quand même !) projets de réorganisations de l'administration centrale depuis 2020. Nous avons relu en séance ce que nous écrivions en juin 2021 sur une énième réorganisation de la DGESIP (les boss du game des réorganisations !). Rien n'a changé depuis !

- des mascarades de concertation qui conduisent à des décisions hors sol ;
- l'obsolescence programmée de la connaissance des agents de leur environnement de travail via des changements incessants ;
- un affichage vaseux de novlangue qui remplace les spécificités métiers par des termes passe partout « stratégique », « innovation », « relation aux usagers »
- la négation des difficultés réelles des agents : surcharge, désorganisation, suppression des collectifs de travail et multiplication des situations de souffrances au travail

Nous le répétons : on ne fait pas de la communication avec les conditions de travail des personnels, **les agents ont besoin de stabilité pour exercer leurs missions de service public qui se pensent sur le temps long.**

2) DS : une réorganisation creuse qui passe à côté d'une alerte de souffrance généralisée

Pour la CGT, la réorganisation proposée de la direction des sports consiste principalement en **des modifications cosmétiques qui ne répondent à aucun objectif politique ni fonctionnel et passe à côté des problèmes effectivement rencontrés par les agents**, révélatrice du fossé qui s'agrandit entre les préoccupations de la direction et celles des agents.

Depuis la création de l'ANS (agence nationale du sport) en 2019, la direction des sports est amputée du cœur de ses attributions et a perdu 20 ETP. Il en résulte pour les collègues une perte de sens et un flou dans les missions d'administration centrale face aux différents acteurs du sport. Il en découle également une absence de pilotage systémique qui engendre des modes de travail pathogènes. Le ministre prétend que cette réorganisation doit y répondre alors que ce sont les décisions de l'exécutif de créer des opérateurs divers qui fragilisent la DS. Injonctions contradictoires !

La CGT a mené, en lien avec l'intersyndicale locale, un travail de libération de la parole sous forme d'entretiens individuels et collectifs au sein de la sous-direction DS-3 qui a mis en évidence une souffrance **travail généralisée liée à la surcharge, à l'absence de pilotage de la chefferie et à l'absence de collectifs de travail à la DS**. A aucun moment cette réorganisation soit disant menée en concertation avec les agents ne leur a en fait permis d'exprimer leurs difficultés. Mais le plus étonnant est de voir que ces problèmes n'ont pas pu émerger alors même que la direction travaillait soit disant en co construction et concomitamment avec les agents sur une réorganisation. **Comme se fait-il qu'une telle souffrance ait pu passer sous les radars ? Tout simplement car la direction se fiche de connaître les problèmes des agents, voir même agi tacitement pour qu'ils n'émergent pas : c'est la fameuse doctrine du « pas de vague ».**

Pour en revenir à la réorganisation proprement dite, elle a été menée tellement avec une méthode tellement aberrante que **des agents occupent depuis des mois des fonctions qui ne seront officiellement les leurs qu'une fois la réorganisation adoptée**. Ils ne savent même pas comment signer leur mail ! **Cela les a mis dans une situation d'inconfort telle qu'ils nous ont demandé de ne pas ralentir le processus de réorganisation et ne pas voter contre**. Pour ne pas éterniser la situation de ces collègues qui sont au milieu du gué, la CGT s'est donc abstenue.

Les représentants des autres syndicats ont également dénoncé d'autres failles de cette réorganisation comme les déséquilibres en effectif entre les bureaux et les sous-direction notamment. Au total, FO a voté contre la réorganisation et tous les autres syndicats représentatifs (CGT, CFDT, UNSA et ASAMEN) se sont abstenus.

3) Réorganisation de la DJEPVA et du SNU

Cette réorganisation vise principalement à acter le départ de la sous-direction du SNU de la DJEPVA qui prend la forme d'une délégation générale au SNU. Les agents concernés déménagent dans des locaux situés au sein de la préfecture de région rue Leblanc (15^e) à proximité du ministère... des armées ! A terme, le service qui compte aujourd'hui 16 agents devrait progressivement s'étoffer jusqu'à 50 agents.

- **Création d'une délégation au SNU**

La CGT porte [une opposition de fond sur le SNU](#) en tant qu'appauvrissement de l'éducation nationale et l'éducation populaire au service d'une mise au pas de la jeunesse. Elle conteste également le fait d'en avoir organisé [la gestion de façon dérogatoire au droit commun en matière d'accueil collectif des mineurs](#) et la multiplication des incidents à l'occasion des séjours SNU n'en est que la conclusion malheureusement logique. A ce titre, elle n'est pas favorable à la création d'une délégation générale au SNU, sous la triple tutelle armée, éducation nationale, jeunesse.

Sur la façon dont le projet de réorganisation a été conduit montre que la négociation n'est pour l'administration que ce que le canada dry est à la bière : une illusion.

En effet, nous avons demandé un droit d'option pour que les agents qui le souhaitent puissent rester à la DJEPVA. Refus de l'administration. Nous avons demandé que cette opération soit requalifiée en restructuration : une telle modification d'effectifs ne peut que conduire à des changements organisationnels, hiérarchiques et fonctionnels importants tels que cette opération est de fait une restructuration. Refus de l'administration. Enfin dernière question : vu le fiasco de la mise en œuvre opérationnelle du SNU, sa durée de vie nous paraît limitée. Que va-t-il se passer pour les collègues si le SNU s'arrête ? Pas de réponse. Enfin les agents ont eu des entretiens individuels avec la nouvelle déléguée (démarche que nous avons dénoncée comme une mise en concurrence entre les agents et vécue comme telle par les collègues). Il leur a été promis un retour suite à ces entretiens qu'ils attendent toujours.

VOTE UNANIME DEFAVORABLE : l'ensemble des élus (CGT, FO, CFDT, UNSA et ASAMEN) ont voté contre la création de la DGSNU.

- **Réorganisation de la DJEPVA**

La réorganisation de la DJEPVA est [un vrai serpent de mer](#) : constamment annoncée depuis 2018 avec une multiplication de pseudo-concertations, de réunions vaseuses et autres powerpoint imbuables (contrairement à la bière ou au canada dry pour ceux qui ont bien tout suivi !). La réorganisation présentée au CSA en 2022 n'a finalement pas été appliquée et [le DJEPVA nommé à l'été 2022 a préféré nous présenter son millésime personnel 2023](#). Les agents se retrouvent depuis 5 ans dans une incertitude anxiogène quant à l'avenir de leur direction, de leur métiers et missions. La priorité gouvernementale affichée sur le SNU invisibilise complètement les missions d'éducation populaire, de vie associative qui sont l'essence de la politique Jeunesse pour laquelle se sont engagés les personnels.

La réorganisation de la DJEPVA présentée était principalement cosmétique : il s'agissait surtout à enregistrer la suppression de la sous-direction du SNU. A noter, la DJEPVA verse comme les autres dans la novlangue avec... la création d'un pôle « numérique, innovation et relations aux usagers » (merci Mc Kinsey !). Nous ajoutons que la création d'une délégation du SNU vient encore appauvrir la DJEPVA, inventant un nouveau donneur d'ordre aux services déconcentrés et reléguant de ce fait d'un rang la DJEPVA parmi les pilotes des services.

Une fois de plus, le syndrome d'une opération sans objectif, inutile, destructrice a encore frappé. Rien ne répond aux aspirations des agents. La CGT a donc voté contre.

VOTE UNANIME DEFAVORABLE : l'ensemble des élus (CGT, FO, CFDT, UNSA et ASAMEN) ont voté contre la réorganisation de la DJEPVA.

* * *

Nous tirons trois enseignements de ces votes.

1. La course folle des réorganisations aussi inutiles que destructrices montrent une administration qui court tel un poulet sans tête, sans cap politique ni opérationnel.
2. L'administration qui ne cesse de nous répéter à chaque séance qu'elle est attachée à un dialogue social de qualité a l'occasion de le prouver. Face aux votes unanimement contre la réorganisation de la DJEPVA et la création d'une DGSNU, il semble évident qu'une administration si soucieuse de la qualité du dialogue social va retirer ces textes et pourquoi pas en présenter de nouveaux... A moins que l'administration ne soit tenue par un mandat de l'exécutif de ne rien négocier ! La fable du dialogue social serait alors plutôt celle du dialogue de sourds... voire un mensonge pur et simple !
3. Pour ce qui concerne plus spécifiquement les services jeunesse et sports et face au démantèlement par éparpillement dont ils sont l'objet, la CGT pense que la seule réorganisation nécessaire est la fusion en une seule direction générale unique JS, regroupant les deux directions et les différentes entités créées ces dernières années (Agence Nationale du Sport et Agence du Service Civique), et abandonnant le SNU (ou tout du moins le confier aux services de la défense si Macron décidait de le maintenir).



Vos représentants CGT au CSA d'administration centrale

Titulaires :

Sylvie Aebischer
Jean de Labrusse
Isabelle Kortian,
Louis Leserre

Suppléants :

Cécilia Kebaili
Mickaël Ramackers
Valérie Gaudin-Mercier
Juliette Caillaudeau